MAIRIE
de
LANDUDEC
29710

Affiché le : 13/07/2020

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020 – 19 h.

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers municipaux à l'exception de Mme LE PARC Sandrine (pouvoir à Mme Martine JONCOUR).
Secrétaire de séance : Mme PERENNOU Pauline.

➲ TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SACRISTIE :

Le Conseil valide le devis de rénovation de la sacristie proposé par l'artisan Thierry MICHEL (Douarnenez), pour un montant de 8.390,95 € T.T.C..

➲ TRAVAUX AU STADE DE FOOTBALL :

Des travaux de rénovation seront entrepris avec les membres du club de football dans le courant de l'été ; la commune fournira le matériel.

➲ AMENAGEMENT D'UN PARKING A L'ANGLE DE LA RUE DES AUBEPINES ET DE LA RUE DES ECOLES

Le Conseil valide le projet d'aménagement de 15 places de stationnement à l'embranchement des 2 voies, réalisé par la CCHPB. Estimation : 7.409 € T.T.C..

➲ ABATTAGE DES PINS – HAMEAU DES PINS

11 pins en fin de vie seront abattus par ADEL SERVICE pour un montant de 2.325 € T.T.C.

➲ LOTISSEMENT LE HAMEAU DE LA VALLEE : EVOLUTION DU PROJET

Le projet sera réétudié avec l'aide de l'architecte urbaniste Tristan LA PRAIRIE. Devis validé : 8.580 € T.T.C.

➲ CREATION D'UN CONSEIL DES SAGES :

Un Conseil des Sages, composé de 10 Landudécois, est constitué afin de coconstruire autant que possible les projets communaux.
Ce sera une instance consultative de réflexion et de proposition qui, par ses avis et ses études, éclairera le conseil municipal sur les différents projets et les différents dossiers d'intérêt général concernant la commune. Un règlement intérieur sera défini ultérieurement.

➲ COMMISSIONS DES IMPOTS :

Pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs, une liste de personnes susceptibles d'être désignées a été constituée et sera proposée à la Direction Départementale des Finances Publiques.

➲ DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Le Conseil municipal donne délégation au Maire pour recruter des agents contractuels en remplacement des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

➲ DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES SENATORIALES 2020 :

Sont désignés délégués titulaires : Y. LE GUELLEC, M. JONCOUR, D. HUIBAN ;
Délégués suppléants : R. LE GOFF, F. ROSPARS, JM GOURLAOUEN.